

3° Le *phosphore*, quoique imparfaitement étudié jusqu'ici au point de vue de ses propriétés physiologiques, exerce une action stimulante incontestable sur les organes génitaux. Alph. Leroy, le médecin allemand Franz Bouttats, qui, au commencement de ce siècle, ont étudié soigneusement les effets de ce médicament énergique, ont constaté sur eux-mêmes, et séparément, une insupportable *ardeur vénérienne*; à en juger par ce mot, il ne s'agit pas seulement de priapisme. On sait que les propriétés aphrodisiaques attribuées à quelques aliments, en particulier aux œufs, aux poissons, aux cervelles d'animaux comestibles, ont été rapportées habituellement aux quantités notables de phosphore qu'ils contiennent. La difficulté d'administrer ce médicament énergique a été jusqu'ici un obstacle à son étude physiologique et à son emploi thérapeutique; la substitution du phosphore rouge au phosphore blanc a constitué, à ce point de vue, un progrès dont la thérapeutique n'a pas tiré jusqu'ici un parti suffisant (1).

*nille sucrée* (9 parties de sucre, 1 de vanille fine, givrée) que l'on donne aux mêmes doses que la teinture.

(1) 70. L'*huile de phosphore* du Codex est préparée avec 1 p. de phosphore et 50 p. d'huile d'amandes douces; celle de Méhu, indépendamment d'autres détails de préparation, est au 100°. Chaque gramme de la première représente donc 2 centigr., et chaque gramme de la seconde 1 centigramme de phosphore. On peut préparer avec ces huiles et un excipient (beurre de cacao, magnésie calcinée, savon amygdalin, etc.) des pilules contenant chacune 1 milligramme de phosphore. Les pilules de Goble ont la formule suivante :

℞ Phosphore.....	10 centigr.
Sulfure de carbone.....	40 gouttes.
Huile d'amandes douces.	8 grammes.
Magnésie calcinée.....	q. s.

F. 100 pilules, que l'on gélatinise.

S'il était bien démontré expérimentalement que le phosphore rouge ou amorphe jouit des mêmes propriétés que le phosphore blanc, il devrait lui être substitué dans tous les cas, comme plus maniable, moins oxydable et moins dangereux.

Dans ces derniers temps, Vigié a recommandé le phosphore de zinc comme un substitutif commode du phosphore. Ce sel, se décomposant dans l'estomac, fournit de l'hydrogène phosphoré (Ph H<sup>3</sup>). Son action serait analogue à celle du phosphore, mais huit fois moins énergique; 8 milligrammes de phosphore de zinc équivaldraient à 1 milligramme de phosphore. Ce médicament se donne sous forme de pilules; on commence par 8 milligrammes et on arrive à 15 milligrammes. Il n'y a pas d'effets apparents, si ce n'est un peu de flatulence. On suspend alors le médicament, pour prévenir l'accumulation, sauf à le reprendre au bout de six à sept jours.

4° Les vertus aphrodisiaques de la *cantharide* (1) ont été signalées par un grand nombre d'auteurs très-graves, et l'assertion que ce médicament ne peut provoquer autre chose que le priapisme ne saurait les infirmer. N'est-il pas assez fréquent, en effet, de rencontrer des sujets chez lesquels le désir et la sécrétion du sperme existent à l'état normal, et dont le pénis reste dans un état de flaccidité, d'érection incomplète, qui rend les rapprochements impossibles ou imparfaits? Si la cantharide vient à bout de cette insuffisance d'érectilité et permet la copulation, pourquoi lui refuser le titre d'*aphrodisiaque*? D'ailleurs, ce n'est plus une question aujourd'hui de savoir si la cantharide recèle « ces dons puissants à la volupté chers », qui ont été célébrés par le plus populaire de nos poètes; seulement, ces effets sont contingents comme ceux de tous les médicaments qui s'adressent aux fonctions nerveuses; et il est permis de penser que, si des doses élevées de cantharides produisent le priapisme convulsif et douloureux (l'empoisonnement par cette substance révèle à peu près constamment cette action), des doses modérées agissent à la fois et sur le désir et sur l'érectilité du pénis. On peut concilier ainsi l'opinion des auteurs, de Pereira entre autres (vol. II part. II, p. 2206), qui établissent que l'excitation génitale causée par la cantharide produit tantôt le priapisme, tantôt le satyriasis. Placer, avec Schwilgué (*op. cit.* t. II, p. 304) et Ratier (*loc. cit.*), ces deux phénomènes sous la dépendance d'une inflammation cantharidienne de la muqueuse de la vessie et de l'urèthre, c'est bien évidemment torturer les faits dans l'intérêt d'une théorie. Les résultats négatifs, relativement au priapisme et à l'excitation vénérienne, recueillis à Padoue par Giacomini sur neuf jeunes gens qui ont expérimenté volontairement la cantharide sur eux-mêmes, ne sauraient prévaloir contre un fait d'observation notoire, accepté par tous les praticiens. La doctrine pharmacologique italienne, qui ne voit dans la cantharide qu'un hyposthénisant cardiaco-vasculaire, n'a déployé nulle part plus d'imagination qu'à propos de cette substance, et elle a nié systématiquement tous les phénomènes d'excitation générale ou locale qui lui ont été attribués par l'unanimité des thérapeutistes: « *Occasionally the sexual feelings are excited* », dit Pereira, et c'est là la vérité. Cet effet de stimulation génésique peut manquer, mais

(1) 71. On peut employer à l'intérieur: 1° la *poudre de cantharide*, à des doses de 1 à 10 centigrammes; 2° la *teinture alcoolique* du Codex (au 10°), à des doses de 5 à 20 gouttes; 3° l'*extrait alcoolique* du Codex préparé avec 8 p. d'alcool à 60° et 1 p. de poudre de cantharide, à la dose de 1 à 3 centigrammes.

il est souvent réel et il est permis, dans les cas que nous spécifierons plus loin, de l'invoquer, en n'oubliant pas toutefois que les cantharides constituent une substance active, susceptible de produire des empoisonnements et devant, dès lors, être maniée avec prudence.

5° La *noix vomique*, dont les effets excitateurs semblent se concentrer principalement sur la moelle épinière, doit être considérée, elle aussi, comme une substance aphrodisiaque. Trousseau et Pidoux ont porté sur ce médicament le jugement suivant: « Sous l'influence de la noix vomique, disent-ils, les érections nocturnes et diurnes deviennent incommodes, même chez ceux qui, depuis longtemps, avaient perdu quelque chose de leur virilité. Les femmes elles-mêmes éprouvent des désirs vénériens plus énergiques. » (Trousseau et Pidoux, *Traité de thérap. et de mat. méd.*, 5<sup>e</sup> édit., 1841, t. II, p. 787.) Ces auteurs ont cité dans le même ouvrage plusieurs faits qui sont très-démonstratifs sur ce point. Duclos (de Tours) a publié, en 1849, un mémoire intéressant sur le traitement de l'impuissance par la noix vomique (*Bullet. de thérap. méd. et chir.*, 1849, t. XXXVI, p. 529), et cette substance doit, dès lors, être considérée comme une ressource à essayer dans l'anaphrodisie. Celle qui succède à la spermatorrhée serait plus spécialement justiciable de son action (1).

Si le nombre des aphrodisiaques destinés à l'usage interne est considérable, celui des agents topiques ou extérieurs de la même médication ne le lui cède guère, et la lubricité s'est montrée singulièrement inventive sous ce rapport. Quelques-uns de ces moyens agissent directement sur les organes génitaux; tels sont: les bains locaux sinapisés, les liniments composés avec les substances réputées aphrodisiaques (2) (teintures de noix vomique, de cantharide, de cannelle); mais, on le comprend, on ne peut guère faire fond sur leur efficacité. Les autres (urtication, flagellation, action de la chaleur, faradisation cutanée, massage des lombes) agissent sur la peau et vont indirectement, par l'in-

(1) 72. La *noix vomique* peut, pour remplir cette indication, être donnée sous forme d'extrait et à des doses progressivement accrues, de 1 à 10 centigrammes. La *strychnine* pourrait aussi être donnée à la dose de 1 à 4 milligrammes.

(2) 73. Le *liniment stimulant de Magendie*, qui a pour formule :

Teinture alcoolique de noix vomique.... 30 gram.  
Ammoniaque..... 8 gram.

pourrait être employé comme aphrodisiaque local, en frictions sur les reins.

tervention d'une action réflexe, réveiller l'énergie de l'appétit générateur. » *Renes dum incalescunt*, dit à ce sujet Richter, *accendant omnino libidinem, et per flagra lumbi incussa torpidi ad venerem exardescunt*. (Gottl. Richter, *Opuscula medica*, édit. Ackermann; Francof. et Lips., MDCCLXXXI, t. III, p. 90.)

Le latin, qui a cependant le privilège exclusif de pouvoir, « dans les mots, braver l'honnêteté », hésiterait lui-même à enregistrer le catalogue des ressources [que la lubricité a mises à profit. La faradisation cutanée est en dehors de ce formulaire impur de la *porrothérapie*, et nous devons en dire quelques mots. Le docteur J. Althaus (*Deutsche Klinik*, 1<sup>er</sup> semestre 1850, et *Gaz. méd. de Paris*, 1859, p. 525) a publié un succès remarquable obtenu par la faradisation. Il s'agissait d'un homme de quarante-cinq ans, vigoureux, ayant eu des enfants, et qui fut pris d'une frigidity absolue, avec paralysie des muscles ischio et bulbo-caverneux: après la première séance d'électrisation, les érections reparurent; dès la deuxième, les rapprochements redevinrent possibles. Une rechute survint, mais la guérison fut définitive après quatre nouvelles séances. Schulz a employé le même moyen et avec un succès identique, et le docteur van Holsbeck lui a rapporté également deux faits remarquables de guérison. Cette ressource est rationnelle, et l'on doit y recourir.

## § 2. — Régime aphrodisiaque

I. La médication aphrodisiaque est une de celles qui font le mieux ressortir, d'une part, la nécessité de baser la thérapeutique sur les indications; d'une autre part, l'étroite alliance qui doit toujours réunir l'hygiène à la matière médicale. Le *régime aphrodisiaque* peut suffire; les aphrodisiaques médicamenteux n'auraient sans lui qu'une efficacité très-incertaine. Le grand air, l'insolation, les voyages, les distractions, une nourriture substantielle, fortement animalisée, une modération très-grande dans l'activité intellectuelle, sont, dans le cas d'anaphrodisie par débilité congéniale ou acquise, des moyens très-utiles et qui sont parfois suffisants. Le régime tonique seul peut guérir certaines anaphrodisies. Jos. Townsend dit avoir connu en Espagne « un homme vertueux et respectable » qui, à la suite d'une maladie, fut atteint d'impuissance avec spermatorrhée (*gonorrhœica impotence*). Il en était arrivé à un tel degré d'irritabilité réflexe, que le seul passage du rasoir sur la figure ou du peigne dans les cheveux provoquait une pollution. Une nourriture substantielle, des vins généreux, du quinquina et un voyage, amenèrent la guérison. (*Elements of the Therapeutics, or a Guide to health*,